

LA QUESTION **Les collectivités locales sont-elles responsables du déficit public ?**

LE 11 SEPTEMBRE 2024 6 min

Le gouvernement accuse les collectivités locales d'avoir fait dérapier les comptes publics de la France. Si leur responsabilité pour 2024 est encore incertaine, le procès est injuste en regard des 35 dernières années.

Par [Vincent Grimault](#)

« *C'est pas ma faute à moi !* » Malgré les nombreux détails privés que Bruno Le Maire a glissés dans les livres qu'il a écrits durant son passage à Bercy, le ministre de l'Economie démissionnaire n'a jamais révélé s'il fredonne parfois la chanson d'Alizée, sortie il y a vingt-quatre ans.

Une chose est sûre, Bruno Le Maire n'a pas donné sa langue au chat lorsqu'il a fallu trouver un responsable à l'inquiétant dérapage des comptes publics que connaît la France, ciblant les collectivités locales (régions, départements, communautés de communes, communes).

« *C'est pas ma faute à moi !* » Malgré les nombreux détails privés que Bruno Le Maire a glissés dans les livres qu'il a écrits durant son passage à Bercy, le ministre de l'Economie démissionnaire n'a jamais révélé s'il fredonne parfois la chanson d'Alizée, sortie il y a vingt-quatre ans.

Une chose est sûre, Bruno Le Maire n'a pas donné sa langue au chat lorsqu'il a fallu trouver un responsable à l'inquiétant dérapage des comptes publics que connaît la France, ciblant les collectivités locales (régions, départements, communautés de communes, communes).

Pour rappel, dans des documents, transmis – très tardivement – au Parlement, le ministère de l'Economie a estimé que le déficit public de la France devrait s'envoler dans les années à venir, atteignant 5,6 % du PIB en 2024, puis 6,2 % en 2025, 6,7 % en 2026 et 6,5 % en 2027. Autant de chiffres très éloignés de la cible de 3 % en 2027 maintes et maintes fois promise par le locataire de Bercy.

Pour expliquer ce dérapage, les deux ministres démissionnaires (Bruno Le Maire à l'Economie et Thomas Cazenave aux Comptes publics), ont donc pointé du doigt les collectivités locales, accusées de dégrader les comptes de 16 milliards d'euros en 2024.

Des dépenses subies

Que s'est-il passé ? Difficile de le savoir, puisque les documents en question ne sont pas publics. Ce point est d'ailleurs souligné par des collectivités locales qui se sont fendues de communiqués de presse ulcérés en réaction aux propos des deux ministres ([ici](#), [là](#), [là](#) ou encore [là](#)).

Alors, qui a raison et qui a tort ? Difficile, à ce stade, d'arbitrer le débat conjoncturel puisque les chiffres ne sont pas publics. D'autant que les estimations ont beaucoup évolué ces dernières semaines : un premier document, rédigé par Bercy mi-juillet, évoquait un trou de 5 milliards d'euros pour 2024. Finalement, Bruno Le Maire et Thomas Cazenave parlent de 16 milliards.

« A ce stade, les estimations sont forcément fragiles, met en garde François Ecalte, spécialiste des finances publiques. 5 milliards, ce serait un déficit gérable. 16, c'est en revanche un chiffre très surprenant qui ne correspond pas du tout aux trajectoires observées ces dernières années », note-t-il.

Il faut bien sûr prendre un peu de distance avec tous ces chiffres, dans la mesure où les finances locales sont très dépendantes des choix faits par Paris.

« On assiste chaque année au même débat stérile sur les responsabilités des uns et des autres, les collectivités pointant leur exemplarité, et Bercy rappelant que leur équilibre financier tient largement aux dotations qu'il accorde », soupire François Ecalte, mi-amusé, mi-fatigué par ce marronnier de rentrée.